

08/03/2022

En présence des parents correspondants : Madame Gabolde (401), Madame Saidi (402), Madame Collin (403), Monsieur Nguyen (403), Madame Legendre (404), Madame Bernard (405), Madame Cunéo (406), Madame Batigne (407), Madame Caro (407)

Madame Saada, REP des 4^{èmes} ; Madame Chéreau et Madame Laure, parents coordonnateurs APEL 4^{èmes} ;

Madame Girault (402), Madame Neytchev (404), Madame Bloch (405), Madame Guérin (406), Madame Chatelain (408), Madame Vallot (408) ayant été excusées.

Ordre du jour

1. COVID

a. Retours sur la période passée

La période extrêmement compliquée pour les enfants et les adultes.

Les élèves ont pu suivre en visio ou rattraper les cours dans la majorité des cas, notamment grâce à la possibilité de photographier les cours.

Pour les cas contact, un tracing n'a plus été possible lorsque le nombre de cas COVID a été trop important. L'établissement a alors demandé aux parents de prévenir les cas contact.

b. Consigne pour la période à venir

Le masque ne sera plus obligatoire à partir de lundi 14 mars mais autant chez les enseignants que chez les enfants, ceux qui le souhaitent peuvent le garder.

Pour la période à venir, c'est le retour au règlement intérieur normal:

- il n'y aura plus de visio, les éventuels rattrapages de cours doivent se faire via les binômes. Les élèves sont autorisés à sortir leur téléphone pour photographier les cours.

- les sorties avant 15h30 ne seront plus autorisées sauf pour une raison motivée (hors absence de professeur)

- pour les dispenses ponctuelles d'EPS, l'élève doit rester avec le professeur. Plus de sortie possible à 13h40.

- pour les absences de professeur, elles seront toujours signalées la veille par Mr Duval, dans la mesure où il en a connaissance.

2. Rythmes scolaires

a. Horaires regroupés

Les élèves apprécient cette formule mais préféreraient des blocs de 2h plutôt que des blocs de 4h de cours, comme c'est le cas en 4ème cette année.

Cette formule d'horaires regroupés "allégée", est déjà celle en place en 3ème.

Des devoirs en cours de semaine continueront à être donnés dans les matières "non regroupées". Il est rappelé que les 3 matières dites regroupées sont le Français, les Mathématiques, et l'Histoire-Géographie.

b. Ecole

Ecole Directe doit rester le reflet de ce qui a été donné en classe et les élèves doivent continuer à noter les devoirs dans leur Agenda.

c. Rythme de travail du 3ème trimestre

Le rythme de travail va s'accroître au troisième trimestre pour préparer le passage en 3ème et l'acquisition de l'autonomie.

Un autre type de raisonnement s'appuyant sur l'abstraction et l'analyse va être demandé aux élèves. Par exemple, en Histoire Géographie il sera demandé d'argumenter et d'expliquer des documents à partir de ses connaissances mais il ne s'agira plus de retranscrire le cours purement et simplement.

Les élèves ne doivent donc pas relâcher leurs efforts. Les bulletins du 3ème trimestre de 4ème sont importants pour les inscriptions au lycée, et particulièrement dans les lycées de l'enseignement catholique dont les dossiers d'inscription sont constitués à l'automne de la classe de 3ème.

Des familles seront reçues à la suite des conseils de classe du 2ème trimestre. Pour certains élèves il faudra songer à une orientation: une inscription dans un lycée technologique ou un autre établissement.

Les élèves ont commencé à réfléchir à leur orientation à l'aide d'un livret qui leur a été remis lors de la semaine des langues.

La classe de 3ème prépa métier avec alternance en entreprise a été remise en place cette année par l'Education Nationale. C'est une alternative possible permettant de découvrir la vie professionnelle pour certains élèves qui se dirigeraient vers une première partie d'étude en CAP ou BEP.

3. Premiers pas vers la 3ème

a. Anglais

La certification Cambridge va être proposée au sein de l'établissement. Les élèves pourront s'inscrire en fonction de leur niveau.

Les deux classes LCCA ainsi que les classes bilangues vont continuer l'année prochaine. Les élèves des classes LCCA ne pourront pas cumuler cette classe avec la certification Cambridge.

Le High Bac (passage du BAC américain en parallèle du BAC français) va aussi être proposé dès la 3ème pour un engagement jusqu'en terminale. Il nécessite un investissement des élèves hors du temps scolaire. Une présentation va être organisée pour les familles.

b. Grec

Le Grec est une option ouverte à tous même à ceux qui n'ont pas fait de latin.

Il s'agit d'une matière avec l'apprentissage d'un nouvel alphabet et intéressante pour ceux qui aiment la mythologie.

Les élèves qui se sont engagés à suivre l'option Latin doivent continuer jusqu'en fin de 3ème mais ils ont la possibilité d'échanger cette option avec le grec.

Seule une classe est ouverte pour cette option.

4. Dates repères

- Les conseils de classe se tiendront du 21 au 25 mars (arrêt des notes le 17). Il y aura ensuite une période de rendez-vous familles.
- Une sortie de division se fera à Chartres le 24 mai. Un jeu de piste et une visite de la cathédrale seront organisés. Il y aura besoin d'accompagnateurs.
- Les journées nautiques auront lieu les 20 et 21 juin à la base de loisirs de Vaires sur Marne. Les élèves pourront s'essayer au kayak et au paddle.
- La fin des cours est fixée le 24 juin.

5. Divers (retour retraite, retour semaine des langues ...)

a. Retraite de profession de Foi

33 élèves de la division sont partis en retraite de profession de Foi 3 jours à Fontainebleau. Tout s'est très bien passé et tout le monde a pu profiter de ce moment. Mme Saada tient à féliciter les élèves pour leur comportement et leur participation.

b. Semaine des langues

La semaine des langues avait pour objectif d'apprendre différemment, sans cartables. Les élèves ont bien joué le jeu et ont pu faire leur représentation le vendredi. Les différents groupes ont élu la meilleure prestation qui sera récompensée.

c. Absences

Des professeurs vont être mobilisés pour le voyage à Rome, la dernière semaine avant les vacances de Pâques. Il n'y aura pas de remplacement mais des aménagements d'emploi du temps.

d. Notifications

Plusieurs parents ont reçu un SMS de notification d'absence alors que leur enfant était en retard. L'appel étant fait en début de cours, les absences sont communiquées à la vie scolaire qui déclenche l'envoi de SMS aux parents concernés.

Pour régler ce problème, il a été demandé aux enseignants d'attendre 15/20 minutes avant de faire l'appel, de façon à ne pas compter « absent » un élève en retard. De plus les élèves en retard doivent aller chercher un billet de retard à la vie scolaire.

Le SMS de notification d'absence ne sera dorénavant envoyé qu'au bout d'une heure, si aucun autre motif (retard, infirmerie...) n'a été noté avant.

e. Dossiers bloqués

Certains élèves ont reçu un avertissement de discipline ou de travail au conseil du premier trimestre, qui n'a pas été notifié dans le bulletin (les familles ont été averties). Si au deuxième trimestre, l'élève reçoit un deuxième avertissement, celui-ci est inscrit dans le bulletin et le dossier de réinscription de l'élève est bloqué en attendant le conseil de classe du troisième trimestre. Dans ce cas, la réinscription n'étant pas certaine, les familles sont invitées à rechercher une solution d'inscription dans un autre établissement pour l'année prochaine.

Il s'agit d'une alerte à l'intention des familles concernées, le dossier de réinscription est alors mis en alerte.

Les parents d'élèves remercient Madame Saada pour sa disponibilité et ses actions.

Vos parents coordonnateurs de l'Apel en 4ème

Aurélie Chéreau et Marie-Line Laure – coordo4eme@apelsaintmicheldepicpus.fr